

"On m'oubliera, on oubliera
mes films mais *Perce-Neige*
nous survivra longtemps".

Lino Ventura.

Agence Province - Photo : © Serge Lido / SIPA PRESSE

JE SOUTIENS LES ACTIONS DE LA FONDATION PERCE-NEIGE

Merci de renvoyer ce bulletin avec votre don dans l'enveloppe T jointe, sans l'affranchir.

☐ **Oui**, pour aider les personnes en situation de handicap, je fais un don de :

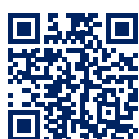
☐ 15 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ 500 €

☐ Autre montant €

☐ J'envoie un chèque bancaire ou postal à l'ordre de FONDATION PERCE-NEIGE.

☐ J'opte pour le prélèvement automatique (voir au verso).

☐ Je souhaite recevoir des informations sur les legs et donations.



JE FAIS UN DON en flashant le QR code,
par **carte bancaire, virement instantané**,
ou par **SMS (10€)** en envoyant **PNEIGE** au **92030**.

La Fondation Perce-Neige, Fondation reconnue d'utilité publique par Décret en date du 13 mai 2016, est membre du Don en confiance et s'engage à garantir la bonne utilisation de votre don au bénéfice des personnes en situation de handicap et ce, en toute transparence.

Votre don est déductible de l'impôt sur le revenu, à hauteur de 66 % de son montant, dans la limite de 20% de votre revenu imposable, et à hauteur de 75 % sur l'IFI (impôt sur la fortune immobilière), dans la limite de 50 000 € par an.



FONDATION
PERCE-NEIGE

7, bis rue de la Gare - CS 20171
92594 Levallois-Perret Cedex
Tél.: 01 47 17 19 30
www.perce-neige.org

